



TRAIT D'UNION INFOS N°1

Narcastétoises, Narcastétois,

En raison de l'annulation de la cérémonie des vœux du Maire, mais souhaitant garder ce moment de communication particulier entre le conseil municipal et la population, je vous propose un article qui reprend la trame du traditionnel discours de vœux.

L'année 2020 aura été celle de l'élection des conseils municipaux. Perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 23 mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la Commune. Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations.

En espérant que l'année 2021 nous apporte les solutions aux problèmes apparus en 2020. Soyez prudents et patients, restez en bonne santé ainsi que tous vos êtres chers. Au nom des conseillers municipaux, adjoints et personnel communal, je vous souhaite une bonne année 2021.

En pleine crise sanitaire « Covid-19 », nous avons dû réorganiser nos manifestations et adapter le fonctionnement de nos équipements publics au regard des contraintes sanitaires :

- ◇ La cérémonie du 11 novembre n'a pu être ouverte au public,
- ◇ Le traditionnel repas des aînés a dû être annulé,
- ◇ Les ouvertures des salles communales (aux associations comme à la location) ainsi que du centre d'hébergement (Centre d'accueil communal « Domaine du château ») ont été interdites,
- ◇ Les espaces d'accueils ont été réaménagés et les activités repensées à l'Accueil de Loisirs comme à la garderie scolaire,
- ◇ L'organisation de la restauration scolaire comme de l'Accueil de Loisirs en contexte COVID a été repensée.

Ces mesures générales indispensables pour lutter contre cette pandémie, vont nous amener à une dégradation de la situation financière des communes.

La Commune vient de se doter d'un plan d'adressage normalisé, afin d'améliorer le fonctionnement des services publics et raccorder les habitants à la fibre optique. Il sera opérationnel au 1^{er} avril 2021.

La revitalisation de notre centre bourg a permis de repenser les mobilités au sein du village, d'améliorer le réseau routier, de repenser les infrastructures végétales qui accompagnent la redynamisation du centre bourg.

La pose d'un radar pédagogique situé proche de l'école sur la RD37, a été financée par le département et la maintenance sera assurée par la Commune.

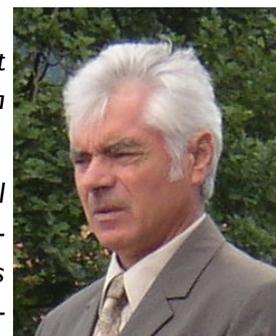
Les travaux de voirie 2020 ont consisté à l'élargissement « partiel » du chemin de La Viossalaise suivi d'emplois partiels (reprise de goudronnage) sur la voirie communale pour un montant de 104 226 €. Malgré un budget important, ceux-ci seront poursuivis sur les chemins La Viossalaise et Lacarrau dans le cadre du marché à bons de commande « 2019-2023 » avec l'entreprise Eurovia.

Des projets à venir (2020-2021) à dépenses maîtrisées en tenant compte des opportunités se réaliseront au rythme budgétaire : rénovation du centre d'hébergement, rénovation et sécurisation de l'enceinte de l'école primaire et de la cour. L'achat des terrains situés en partie sur la route départementale et le lotissement du Bédât des consorts Bellocq est en cours de réalisation pour un montant de 125 000 €. L'ensemble des parcelles a une superficie d'environ 12 400 m², ce qui constitue une réserve foncière pour la Commune.

Santé, sérénité et convivialité au quotidien pour l'année 2021. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux.

Amicalement,

Le Maire,
Jean-Pierre Faux



TRAVAUX

PLACE DE LA CASSOURADE

Des travaux d'aménagement ont été effectués sur la place de la Cassourade en fin d'année : ils concernent l'électricité et les gouttières de l'espace fête. La sécurisation du parking a également été renforcée au moyen de blocs modulaires. Des travaux d'enrochement permettent dorénavant le stationnement des vélos sur le parking et l'accessibilité à l'espace fête au moyen d'une rampe. Le montant de cette opération d'aménagement est de 6 801 €.

CENTRE BOURG: TOTEM

Dans la continuité des travaux du centre bourg, un totem circulaire d'une surface de 5 m² (pour les affichages libres) sera installé sur la place communale. Le montant pose comprise est de 3 590 €.

CENTRE BOURG: VÉGÉTAUX

Les travaux du centre bourg s'achèvent par la mise en beauté naturelle et pratique de l'allée Théophile De Boyrie.

Vous pourrez admirer le gazon verdoyant le long de la grange en galets, orné d'une haie d'hortensias, d'un chêne, d'un charme ainsi que d'un érable champêtre. Une zone de stationnement, enherbée, délimitée par de belles poutres de chênes, fait face à un stationnement enrobé et agrémenté de plusieurs arbres de Judée en alignement.

RÉNOVATION DU RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE

La statue représente Saint Etienne debout, dans un mouvement vers l'avant. Il est vêtu d'habits ecclésiastiques. Tête nu, il porte des cheveux mi-longs. Des motifs sont réalisés en reparure (dans l'apprêt) et les feuilles métalliques sont posées sur une préparation aqueuse de couleur rouge. La sculpture est en ronde-bosse, soit sculptée sur tous ses côtés.

Elle date du XVIII^e siècle. Elle mesure 91 cm de hauteur, 35 cm de largeur et 29 cm de profondeur. Elle repose sur un socle en bois.

La statue a été prise en charge le 27 février 2017 pour une restauration totale. Elle est classée monument historique.

De nombreux traitements ont été appliqués (biocide, insecticide, micro-dépoussiérage, fixage de la polychromie et des apprêts, dépose des deux mains, consolidations de la surface, traitement de l'intérieur, assemblage des éléments et reprise des volumes, élimination des facing, ...).

Le montant de la restauration est de 11 520 € dont 4 800 € de subvention de la région (DRAC) et 2 880 € de subvention du département. La restauration a été terminée le 1^{er} octobre 2020.



Le saviez-vous?

L'église de Narcastet aurait été construite au-dessus d'une source dite miraculeuse, qui était un très ancien lieu de pèlerinage. L'église était primitivement dédiée à Saint Jean-Baptiste mais une chapelle dédiée à Saint Ambroise de Milan lui fut adjointe.

Le tableau de Saint Ambroise a été peint à Rome en 1732 par Guy Louis II de Vernasal. On amenait les enfants souffrants de rachitisme ou d'eczéma à l'église de Narcastet. La croyance était que si on frottait les membres atteints avec un tissu ayant préalablement touché la toile de Saint Ambroise de Milan, les enfants guérissaient.

PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE D'HÉBERGEMENT

Ce projet concerne la mise en conformité du bâtiment aux nouvelles normes d'accessibilité PMR. Nous arrivons à la date limite. Ces travaux consistent en :

- ◇ La modification des volumes intérieurs du rez-de-chaussée permettant la création de deux chambres et d'une salle d'eau avec sanitaire adaptées (la configuration de l'établissement ne permettant pas d'aménager un ascenseur intérieur),
- ◇ La mise en conformité des dégagements et de l'escalier intérieur,
- ◇ La mise en œuvre d'une signalétique conforme aux règles d'accessibilité,
- ◇ La consolidation du mur de l'enceinte du « Domaine du château ».

Les installations permettront aux personnes à mobilité réduite de bénéficier de toutes les prestations dans les mêmes conditions et en même temps que les personnes valides.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 135 550 € HT. Le dossier de demande de subvention est déposé dans le cadre du plan de relance, voté par le Parlement, qui va se déployer en 2021.



ACCUEIL DE LOISIRS DE NARCASTET

Pour cette toute nouvelle année qui démarre, l'ensemble du personnel de l'accueil de loisirs vous souhaite une très belle année 2021 !

L'année 2020 s'est clôturée sur la thématique de Noël qui a permis aux enfants de retrouver la magie de cette période si chaleureuse et enthousiasmante. Ils se sont confectionnés et offerts des petits cadeaux, ont eu l'immense joie de recevoir un message vidéo du Père Noël qui ne les avait bien entendu pas oubliés et leur avait laissé plein de petits paquets sous le sapin.

L'année 2021 démarre à peine et les enfants peuvent déjà profiter d'animations autour de la gourmandise et des jeux télévisés! Les inscriptions se font sur notre site internet (<https://domaineduchateau.wixsite.com>).



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 05.59.60.54.29 ou au 06.74.87.18.83.



TRAIT D'UNION INFOS N°1

www.narcastet.fr

MODIFICATION DE L'ADRESSAGE DANS LE CADRE DU PASSAGE À LA FIBRE OPTIQUE

Les opérations pour le passage à la fibre se poursuivent. Les adresses postales de la Commune vont être modifiées pour être mises en conformité. Chaque foyer recevra prochainement un courrier qui précisera les détails. Les panneaux des rues sont en cours d'installation par les agents techniques.

L'adressage sera effectif au 1^{er} avril 2021 pour tous.

Voici les voies qui font l'objet d'un changement de nom :

Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination
Chemin du moulin	Route du moulin
Chemin la Viossalaise	2 voies : Chemin la Viossalaise et Chemin Bésaury
Chemin Lacarrau	2 voies : Chemin Lacarrau et Chemin des capucines
Lotissement Ballinou	Impasse Ballinou
Lotissement Brouca	Allée Brouca
Lotissement du Bédât	3 voies : Rue du Pic du Midi, Allée d'Ossau et Allée d'Aspe
Lotissement la Cassourade	Rue de la Cassourade
Lotissement les floralies	Impasse les floralies
Lotissement les jardins de Léonce	Impasse Capderolle
Lotissement les Pyrénées	Impasse des Pyrénées
Lotissement Saint Claude	2 voies : Rue Saint Claude et Impasse des albizias
Place communale	Allée Théophile de Boyrie
Chemin Cassieu	2 voies : Impasse Nardone et Chemin Cassieu
ZA canal des moulins	Rue du canal
ZA pont d'Assat	Rue Marc Seguin
ZA Pyrénées	Impasse de l'ingénierie

Les voies qui ne sont pas indiquées ne changent pas de dénomination.

MÉMO

Le recensement en Mairie est obligatoire pour tout jeune Français faisant 16 ans dans l'année. Cette démarche est le préalable à la journée d'appel à la défense et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou autres examens et concours publics.

PROCHAIN NUMERO - OCTOBRE 2021

Mentions légales

Directeur de la publication - JP. Faux
Directrice de la rédaction - J. Sarthou
Rédaction - C. Gimet, C. Guerle, M. Lataste,
M. Lepez, K. Olivares, J. Sarthou

TIRAGES 370 EXEMPLAIRES
Crédits photos : C. Bernadet, JP. Faux,
C. Guerle, K. Olivares, M. Lataste

Dépôt légal à parution :
Mairie de Narcastet,
2 chemin Lacarrau, 64510 Narcastet
Tel : 05 59 82 06 00 - Fax : 05 59 82 12 20
mairie.narcastet@wanadoo.fr

RENTRÉE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020

La rentrée scolaire a eu lieu à l'école élémentaire de Narcastet le 1^{er} septembre. L'école accueille 75 enfants répartis en 3 classes : 20 CP (enseignante : Mme Favié), 26 CE1/CE2 (enseignantes : Mme Touyarou/Mme Chorier), 29 CMI/CM2 (enseignante : Mme Pitaval). Cette année, Rémi Lacroix effectue son service civique au sein de l'école. Sa mission est de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes.

Dans le contexte lié au COVID-19, le protocole sanitaire (gestes barrières, hygiène des mains, port du masque, distanciation des groupes classes) a été mis en place afin de limiter les risques de transmission du virus. Nous rappelons que le port du masque est obligatoire aux alentours de l'école. Cette année encore, la mise en place de projets de sorties scolaires sera soumise à l'évolution des protocoles sanitaires.

Vous habitez la Commune et vous n'avez pas encore inscrit votre enfant à l'école ? Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie au 05.59.82.06.00. La connaissance de ces inscriptions est très importante pour préparer la rentrée de l'année prochaine.

CANTINE: PASSAGE AUX MENUS DIÉTÉTIQUES



Christine et Amélie, les employées communales en charge de la cantine

Depuis le mois d'octobre 2020, dans un souci d'équilibre alimentaire, les menus retenus pour la cantine sont ceux validés par la diététicienne du prestataire qui fournit les repas (Culinaire des pays de l'Adour). La majeure partie des légumes provient des maraîchers de la plaine de Nay (Meillon, Assat,...). Des yaourts fermiers locaux sont également proposés depuis le mois de janvier. Ils sont produits par la SCEA de Laouilhe, située dans un petit village landais au cœur du Tursan à la limite du Béarn à Philondenx (40).

Les menus sont disponibles sur le site internet de la Commune.

INTRAMUROS

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre communauté de communes et de votre commune, depuis janvier 2021.

Nous vous invitons à télécharger cette application totalement gratuite, via le QR Code ci-contre.

Consultez:

- ◇ les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours,
- ◇ le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore ...



QR Code à flasher

En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services des 29 communes du Pays de Nay.

ADO'BUS DU PAYS DE NAY

L'Ado'Bus est un service d'accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans résidant en Pays de Nay. L'adhésion est au tarif de 10 € pour l'année (avec une participation supplémentaire pour les activités organisées avec des partenaires extérieurs). Pré-inscription recommandée auprès de la maison de l'ado à Nay.

L'Ado'Bus vient place de la Cassourade le **18 Février 2021** pour un **challenge banane/GOUTATOU** de 9h30 à 17h. Inscription au 07.85.81.30.06 ou adobus@paysdenay.fr.

INAUGURATION DU MARCHÉ

Le 27 septembre dernier, le marché de Narcastet était inauguré, un projet annoncé dans le programme électoral qui apporte un service supplémentaire aux habitants de la Commune et qui est également un lieu de rencontre et d'échange au sein du village.

Le 6 décembre dernier, s'est tenu le marché de Noël qui a réuni les exposants habituels ainsi que plusieurs commerçants souhaitant participer à cet événement.

Les membres de l'APE (association des parents d'élèves) avec le concours des enseignantes de l'école de Narcastet et des familles se sont joints à cet événement.

D'autres marchés à thèmes seront organisés à l'avenir pour développer le marché. Les informations seront disponibles sur le site de la Commune, et seront affichées sur place. Vous pourrez également retrouver ces informations sur notre nouvelle page Facebook intitulée « marché Narcastet ». C'est aussi l'occasion de faire connaître le marché de Narcastet aux alentours.



Marché de Narcastet, place de la Cassourade
tous les dimanches de 9h à 13h

COLIS DES AÎNÉS

Au vu du contexte sanitaire, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu. Le maire et son conseil municipal offrent un colis aux personnes de plus de 75 ans résidant sur la Commune (un justificatif vous sera demandé).

Les colis sont à récupérer **du 22 février au 8 mars** en Mairie, **les lundis et jeudis de 14h30 à 16h**.

DÉCHETS

Nous constatons encore une incivilité grandissante qui amène un coût conséquent pour la collectivité, (dépôts sauvages de masques chirurgicaux, papiers, gravats, mobilier, ...).

La propreté de la planète est l'affaire de tous.

RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE

Dans le projet de nouvelles constructions, ENEDIS décide de renforcer le transformateur « La Chênaie » situé dans le lotissement la Cassourade afin d'éviter des chutes de tension.

Les interlocuteurs sont : le Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques, le cabinet CETRA comme maître d'œuvre, le bureau d'étude 2B Réseaux, l'entreprise Télécom Optique Services pour la réalisation des travaux et la Commune.

La zone de travaux se situe au niveau du lotissement la Cassourade et une partie du chemin Brangot.

La collectivité profite de ces travaux pour faire l'enfouissement du réseau de l'éclairage public et de la ligne téléphonique en partenariat avec le SDEPA, lequel subventionnera en partie ces travaux. L'enfouissement de la ligne téléphonique est à la charge de la collectivité.

Le montant de l'ensemble des travaux s'élève à 121 472,78 €.

Le montant des subventions s'élève à 33 512,56 €.

Un renforcement électrique est également prévu sur une partie du chemin Lacarrau.